

PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU MERCREDI 7 OCTOBRE 2020 DU

**COMITÉ D'AUDIT**

**DU BUREAU DE LA RETRAITE  
DES RÉGIMES DE RETRAITE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL**

---

Procès-verbal d'une réunion du *Comité d'audit* du Bureau de la retraite des Régimes de retraite de l'Université Laval, tenue le mercredi 7 octobre 2020 à 13 h 30 par vidéoconférence.

Sont présents :           MM.   Daniel Coulombe, Observateur  
  Jean DeBonville, Régime complémentaire de retraite  
  Gilles Dion, Régime de retraite des employés et employées  
  André Grondines, Président  
  Jacques Lachance, Régime de retraite du personnel professionnel  
  Michel Turcotte, Régime de retraite des professeurs et professeures

Personnes-ressources :MM.   Joel Joncas, Contrôleur, Bureau de la retraite  
  Martin Latulippe, Directeur, Bureau de la retraite  
  Mme France Simard, Adjointe aux opérations, Bureau de la retraite (secrétaire  
  de réunion)

Autres invités :           M.     Richard Simard, Associé, Deloitte  
  Mme  Janie Chalifour, Directrice certification et service-conseil, Deloitte

---

**ORDRE DU JOUR**

1.   Lecture et adoption de l'ordre du jour
2.   Adoption du procès-verbal de la réunion des *Comités d'audit* du mardi 5 mai 2020, adoption du procès-verbal de la réunion du *Comité d'audit* du mardi 5 mai 2020 et dépôt du procès-verbal de la réunion du *Comité d'audit* du mardi 21 avril 2020.
3.   Audit externe de l'année 2020 – Plan de l'auditeur
4.   Politique de régie interne – Dépôt
5.   Élection d'un Vice-président
6.   Suite aux réunions antérieures
  - 6.1   Recommandations de l'auditeur – Suivi
  - 6.2   Contrôle interne
  - 6.3   Revue des accès informatiques

7. Auditeur externe – Appel d’offres 2021 – 2025
8. États financiers mensuels internes du FCP au 30 juin 2020 – Dépôt
9. Rapport mensuel des performances brutes et nettes au 30 juin 2020 – Dépôt
10. Varia
  - 10.1 Calendriers des rencontres 2021 – Projet
11. Huis clos

Levée de l’assemblée

---

## 1. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

L’ordre du jour précédemment décrit est adopté à l’unanimité.

## 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DES *COMITÉS D’AUDIT* DU MARDI 5 MAI 2020, ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU *COMITÉ D’AUDIT* DU MARDI 5 MAI 2020 ET DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU *COMITÉ D’AUDIT* DU MARDI 21 AVRIL 2020

### MARDI 5 MAI 2020

Le procès-verbal de la réunion des *Comités d’audit* du mardi 5 mai 2020 est adopté, selon les changements demandés.

### MARDI 5 MAI 2020

Le procès-verbal de la réunion du *Comité d’audit* du mardi 5 mai 2020 est adopté.

### MARDI 21 AVRIL 2020

Le procès-verbal de la réunion du *Comité d’audit* du mardi 21 avril 2020 est déposé.

## 3. AUDIT EXTERNE DE L’ANNÉE 2020 – PLAN DE L’AUDITEUR

M. Richard Simard, Associé responsable de l’audit de *Deloitte* ainsi que madame Janie Chalifour, directrice certification et service-conseil de *Deloitte* sont invités à présenter leur plan de services d’audit de l’année 2020. Les éléments suivants sont précisés, notamment :

- ⇒ l’objectif de l’audit;
- ⇒ l’étendue de l’audit;
- ⇒ l’équipe de l’auditeur;
- ⇒ le calendrier sommaire de l’audit 2020;
- ⇒ les honoraires.

Les auditeurs répondent aux questions du Comité. Des modifications mineures seront apportées au document. Le Comité demande qu'une attention particulière soit portée concernant les recommandations faites sur le contrôle interne versus celles mises en place.

#### **4. POLITIQUE DE RÉGIE INTERNE – DÉPÔT**

La « *Politique de régie interne* » du Comité d'audit est déposée. Après discussion, le Comité demande que quelques modifications soient apportées. La version modifiée sera soumise au CA pour adoption.

#### **5. ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT**

Le Comité d'audit doit procéder à la nomination d'un Vice-président puisqu'en cas d'absence du Président, le Vice-président assume la présidence. À l'unanimité, monsieur Gilles Dion est nommé Vice-président du Comité d'audit.

Il est résolu à l'unanimité :

##### ***RÉSOLUTION CAu 20-10-07-01***

*« de nommer monsieur Gilles Dion au poste de Vice-président du Comité d'audit. »*

#### **6. SUITE AUX RÉUNIONS ANTÉRIEURES**

##### **6.1 RECOMMANDATIONS DE L'AUDITEUR – SUIVI**

Dans le rapport de l'auditeur sur les états financiers de 2019 du FCP, cinq recommandations sur les contrôles internes y étaient inscrites. Le BR présente le suivi sur les actions qui ont été prises et les mesures qui sont en place actuellement concernant ces recommandations.

Il est précisé que pour les transactions dans Sage, un journal des écritures faites par le Contrôleur pourrait être revu par l'auditeur puisque ce sont ces accès qui sont les plus à risque. Puisqu'il n'y a pas d'auditeur interne, cette journalisation pourrait être revue par le Directeur et par la suite elle serait soumise à l'auditeur.

Le Comité se dit satisfait des mesures mises en place et de celles à venir.

##### **6.2 CONTRÔLE INTERNE**

Un document sur le contrôle interne, qui servira de référence sur tous les contrôles internes du Bureau de la retraite, est présenté. Actuellement, le document est axé sur le département de la comptabilité et détaille l'ensemble des risques importants des activités du département et les contrôles qui y sont appliqués. Afin de le finaliser, l'ajout des risques importants et contrôles des autres départements sera fait dans les prochains mois.

##### **6.3 REVUE DES ACCÈS INFORMATIQUES**

Le BR présente la revue des accès informatiques servant à informer le Comité d'audit des personnes qui ont accès aux différents logiciels et des fonctions qui leur sont attribuées. Puisque le BR possède le logiciel de comptabilité générale *Sage 50 Quantum* et le logiciel de comptabilité de fonds *SS&C Portia* le document est axé sur ceux-ci. Le Comité est satisfait de la revue présentée et des contrôles appliqués.

## **7. AUDITEUR EXTERNE – APPEL D’OFFRES 2021 - 2025**

Le BR soumet l'échéancier de l'appel d'offres pour le mandat d'audit externe des régimes de retraite et du FCP pour les années 2021 à 2025 inclusivement. Des versions « projets » du cahier des charges ainsi que de la grille d'évaluation sont également présentées.

Après discussion, le Comité convient de procéder à un appel d'offres sur invitation, et ce, auprès des firmes suivantes : *Deloitte, Raymond Chabot Grant Thornton, EY Canada, PwC Canada et KPMG.*

Il est résolu à l'unanimité :

### **RÉSOLUTION CAu 20-10-07-02**

*« de procéder à un appel d'offres sur invitations pour le mandat d'audit externe des régimes de retraite de l'Université Laval et du FCP pour les années 2021 à 2025 inclusivement, et ce, auprès des firmes Deloitte, Raymond Chabot Grant Thornton, EY Canada, PwC Canada et KPMG. »*

## **8. ÉTATS FINANCIERS INTERNES DU FCP AU 30 JUIN 2020 – DÉPÔT**

Les états financiers internes du Fonds commun au 30 juin 2020 sont déposés.

## **9. RAPPORT DES PERFORMANCES BRUTES ET NETTES AU 30 JUIN 2020 – DÉPÔT**

Le rapport des performances brutes et nettes au 30 juin 2020 est déposé.

## **10. VARIA**

### **10.1 CALENDRIERS DES RENCONTRES 2021 - PROJETS**

Le calendrier des rencontres 2021 est remis au Comité. Un changement sera apporté.

L'équipe du BR quitte l'assemblée pour la suite de la rencontre.

## **11. HUIS CLOS**

Ce point est traité en huis clos par les membres du Comité d'audit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 00.

  
André Grondines  
Président

Adopté le 2 février 2021